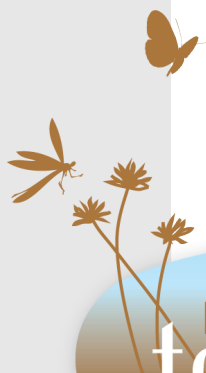


Mars 2017

Programme  
de réhabilitation  
fonctionnelle  
des tourbières  
du massif jurassien  
franc-comtois

LIFE+ 13 NAT/FR/000762



Life  
tourbières  
du Jura



## CAHIER DES CHARGES

### Appui technique à la définition du projet de restauration hydro-écologique de la tourbière de la Censure

Lieu : Tourbière de La Censure (Chaffois 25)  
Site Natura 2000 : Bassin du Drugeon

Code action N° A3-17-2-197

#### CONTACT

Magnon Geneviève  
Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques du haut-Doubs  
3 rue de la gare - 25560 FRASNE

Tel : 03 81 39 85 28 / mel : g.magnon@smmahd.fr

Bénéficiaire coordinateur



Bénéficiaires associés



Avec le soutien financier de



région BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ



## **1 – Maître d’ouvrage**

Le maître d’ouvrage est le :

Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques du Haut-Doubs

LIFE13/NAT/FR 000762 - LIFE Tourbières du Jura

3 rue de la Gare

25560 Frasne

représenté par son Président, Monsieur Philippe Alpy

## **2 – Cadre de la prestation**

Créé en date du 27 février 2013, le Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques du Haut-Doubs est compétent pour l'étude, la protection, la gestion et la réhabilitation des cours d'eau et des zones humides du site Natura 2000 du bassin du Dugeon. A ce titre, il est bénéficiaire associé d'un programme européen LIFE qui permet d'engager un vaste programme de restauration des tourbières des sites Natura 2000 en gestion au Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques du Haut-Doubs.

La tourbière de la Censure est un vaste complexe tourbeux de près de 65 hectares, dont l'importance patrimoniale au titre de la faune et de la flore est majeure. Elle se situe dans le site Natura 2000 du bassin du Dugeon et du site international Ramsar. Elle est protégée par l'Arrêté préfectoral de protection de biotope.

Elle présente également un enjeu important pour la conservation de la flore typique des marais de transition et bas-marais.

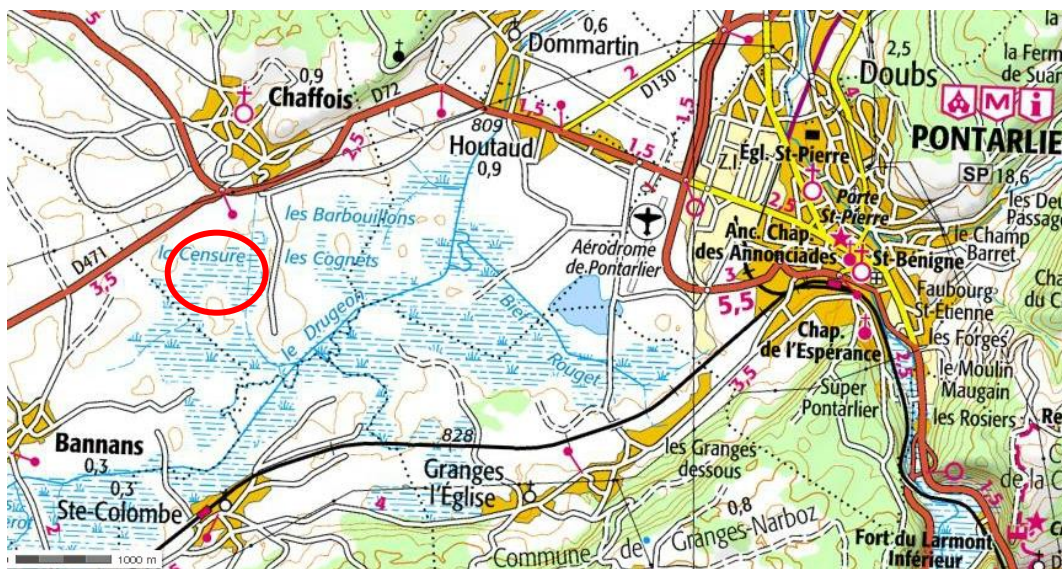
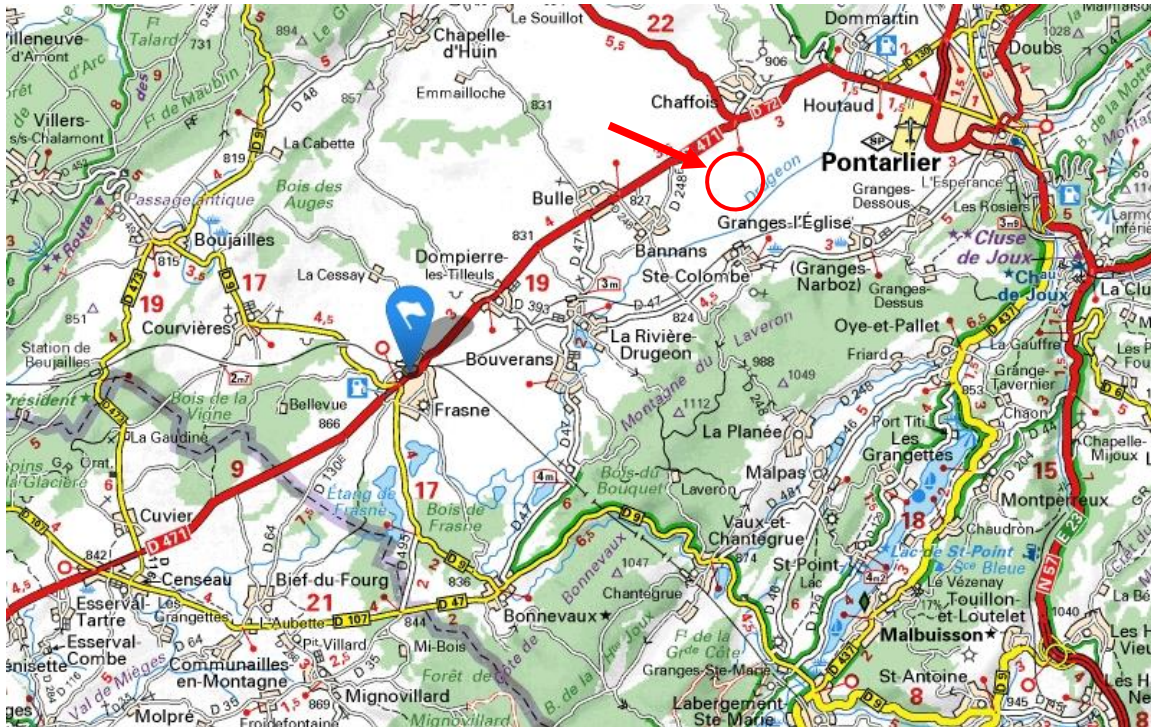
Différentes atteintes ont été constatées sur le site tourbeux : drainage, exploitation de tourbe, embroussaillement récurrent.

Le maître d'ouvrage attire l'attention des candidats sur le fait que le complexe tourbeux de La Censure est assez grand et peut présenter des configurations écologiques et hydrologiques diversifiées par l'altération en raison de l'exploitation de tourbe.

**L'objet de la prestation est de fournir au maître d'ouvrage un appui technique à l'élaboration du projet d'aménagement en vue du remouillage de la tourbière de la Censure.**

### 3 – Localisation de la zone d'étude

Le projet est localisé sur la tourbière de La Censure, à l'Est de Chaffois, en limite de la commune de Bannans.



Source Géoportail



#### 4 - Description de la prestation attendue

La prestation inclut une indispensable collaboration et coordination avec le maître d'ouvrage, responsable du site Natura 2000, qui fournira les informations techniques liées au fonctionnement de la tourbière.

Le prestataire s'appuiera sur les éléments suivants fournis par le SMMAHAD :

- Analyse LIDAR : topographie de surface, ruissellements superficiels, sous-bassins versants
- Carte simplifiée de la cuvette minérale (profondeurs de tourbe)
- Carte de végétation
- Données physico-chimiques dans les fossés et les points d'eau de la tourbière

Le prestataire fournira les prestations suivantes :

- Analyse LIDAR en complément de ce qui n'a pas été traité par le SMMAHAD
- L'élaboration de variantes de scénarios d'aménagement : définition des zones à aménager, principes techniques (blocage/comblement), choix des matériaux, dimension des ouvrages par plan type et non plan détaillé, argumenté sur la base d'une lecture fine du potentiel de restauration lié à la flore et aux habitats phytosociologiques existants ;
- Le prestataire participera à une réunion de présentation du projet à la commune de Chaffois.

Missions du SMMAHAD	Missions du prestataire
Cartographie d'analyse du Lidar : topo, ruissellements, bassins versants	Compléments cartographie d'analyse du Lidar : topo, ruissellements, bassins versants
Sondages de la zone et cartographie simplifiée de l'encaissant minéral	Elaboration de variantes techniques de blocage/comblement du (des) fossé(s)
Mesures physico-chimiques	Définition des zones à aménager, principes techniques, choix des matériaux, dimension des ouvrages

#### 5 – Calendrier

- Phase de terrain : mai-septembre 2017
- Elaboration des variantes : automne 2017
- Propositions des zones à aménager, choix des techniques, des matériaux,... : fin d'année 2017

## 6 - Modalités de paiement

Le paiement sera réalisé dans un délai de 30 jours à compter de la réception des factures.

Un étalement du paiement pourra être envisagé après rédaction d'une convention.

Les versements interviendront sur présentation de factures (et d'un RIB pour le premier versement).

## 7 – Renseignements techniques et administratifs

La personne habilitée à donner les renseignements est :

Madame Geneviève Magnon - Chargé de mission LIFE

Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques du Haut-Doubs

Tel : 03 81 39 85 28

Mel : [g.magnon@smmahd.fr](mailto:g.magnon@smmahd.fr)

## 8 – Contenu et rendu des propositions

- la lettre de candidature, mentionnant si le candidat se présente seul ou en groupement, et dans ce dernier cas, faisant apparaître les membres du groupement (imprimé DC4 à jour ou équivalent). En cas de candidature émanant de groupements de prestataires, la lettre de candidature sera signée par chaque membre du groupement ou par le mandataire dûment habilité.
- une note technique la plus détaillée possible, explicitant clairement comment le prestataire compte répondre à chacune des attentes énoncées dans le cahier des charges (moyens humains et technique + méthodologie), et permettant de juger de la qualité technique de l'offre.
- un devis daté et signé sera établi (coûts de réalisation estimés par mission et par poste décrit au 4), en explicitant le montant journalier des prestations et le nombre de jours consacrés à chaque opération). Les postes optionnels seront clairement identifiés.
- Les montants devront figurer HT et TTC. Ce devis sera daté, signé et portera la mention "sincère et vérifiable dans la comptabilité de ma structure".
- vos références et publications dans le domaine, en particulier des références sérieuses dans le domaine des travaux de génie écologique de restauration des systèmes tourbeux, seront exigées, eu égard à l'enjeu que représente la conservation et la restauration de ce site, notamment d'un point de vue floristique, mais aussi entomologique et ornithologique.
- un calendrier prévisionnel le plus précis possible,
- les éventuelles sous-traitances proposées par le prestataire,
- tout document que vous jugerez utile pour expliciter et compléter votre offre,
- l'attestation jointe complétée (annexe 1).

Les propositions devront parvenir au plus tard pour le **Lundi 10 avril 2017 à 12 heures** à :

**Par voie postale :**

Monsieur le Président  
Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques du Haut-Doubs  
Programme LIFE 13/Nat/FR000762-Tourbières du Jura  
3 rue de la Gare  
25560 FRASNE

**Ou**

**Par voie électronique :** [g.magnon@smmahd.fr](mailto:g.magnon@smmahd.fr)

Objet : Offre **Appui technique à la définition du projet de restauration de la tourbière de la Censure (Chaffois)**

## **9 – Critères d'analyse des offres :**

Le jugement des offres sera effectué au moyen des critères suivants, pondérés comme suit :

- valeur technique (60 %) : pertinence, cohérence et qualité de la note technique en regard du cahier des charges, des références du candidat compte-tenu de l'enjeu de conservation patrimonial du site ;
- prix (40 %).

## **10 – Durée de validité de l'offre**

L'offre présentée par le prestataire ne le lie que si l'acceptation de l'offre est notifiée par le Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques du Haut-Doubs dans un délai de 2 mois à compter de la date limite de remise des propositions.

## **11 – Démarrage de la mission / interruption**

Le prestataire prendra contact avec le maître d'ouvrage (Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques du Haut-Doubs) dans un délai maximum de 15 jours à partir de la date de réception de l'ordre de service lui notifiant l'engagement de sa mission afin de valider ensemble le calendrier des interventions.

La mission prend fin à la restitution de l'étude.

## **12 – Résiliation du marché**

Le maître d'ouvrage pourra, en cas de réalisation non conforme du travail demandé, procéder à la résiliation du présent marché après l'envoi, à cet effet, au prestataire, d'une lettre recommandée avec accusé de réception, après un préavis d'un mois.

Il pourra en outre exiger un reversement à son profit de toute ou partie des sommes déjà versées.

Le prestataire ne pourra prétendre à aucune indemnité.

Une médiation et un accord entre les deux parties pourront néanmoins être recherchés.

Fait à Frasne, le 28 mars 2017

Le Président,

Philippe ALPY

## Marché public à procédure adaptée

---

### Attestations sur l'honneur du candidat

(Document à retourner au SMMMAHD dûment rempli et signé)

---

→ Je soussigné \_\_\_\_\_ agissant en qualité de \_\_\_\_\_ atteste être à jour de mes obligations fiscales et sociales.

→ Je soussigné \_\_\_\_\_ agissant en qualité de \_\_\_\_\_ atteste n'avoir pas fait l'objet d'interdiction de concourir.

→ Je soussigné \_\_\_\_\_ agissant en qualité de \_\_\_\_\_ atteste n'avoir pas fait l'objet de condamnation pénale ni commis d'infraction au Code du Travail.

Fait à \_\_\_\_\_

le \_\_\_\_\_

(Cachet et signature)